**MAIRIE DE L’EPINE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEILMUNICIPAL**

**Du 15 décembre 2017**

**PRESENTS : Mmes ARNOUX S., VIAL V.,**

**MM. ALLIER J-F, BONFILS L, COLLOMB K , DELAUP L., LOUIS-PALLUEL A, REYNAUD J-M,**

**ABSENTS : Mme BOUZIN L., MM AUBERIC A, MEYNAUD D., excusés**

**POUVOIRS : Ont donné pouvoir**

**Mme BOUZIN à M DELAUP et M. AUBÉRIC à M. ALLIER,**

**I DROIT DE PREEMPTION**

A l’unanimité, le Conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour les deux ventes concernant les maisons BRUN François et ZANIN Bruno.

**II ENTRETIEN DES CHEMINS**

Le maire donne lecture d’un courrier émanant d’habitants du hameau du Rosas qui demandent que la commune entretienne le chemin qui mène à ce hameau. Le chemin communal a été abandonné car difficile à entretenir un autre s’est substitué sur des terrains privés. Les propriétaires proposent de vendre ces terrains pour l’euro symbolique à la commune.

Le problème est identique sur le chemin de Pra Clausis et sur celui de Ratière dont une partie est privée.

A l’unanimité le Conseil décide de proposer aux propriétaires l’acquisition de ces parties privées pour l’euro symbolique.

**III MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE DE RESSOURCES DE VEYNES**

Unanimement le Conseil vote cette motion pour que le centre de ressource de Veynes, maintenant géré par la Région soit maintenu.

**V PLAN DE LA FUTURE MAIRIE**

A l’unanimité le Conseil approuve les plans fournis par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. (CGFPT)

Le Maire

Luc DELAUP